

Série thématique “75^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale – La Haute Assemblée et le traumatisme des camps”

Partie 5. Au service du Sénat et de la patrie. Les épreuves endurées par Jean Braem, Fernand Dustin et Luc Somerhausen

“EN SAVOIR PLUS ?”

Au service du Sénat et de la patrie

Les épreuves endurées par *Jean Braem, Fernand Dustin et Luc Somerhausen*

Le mardi 31 juillet 1945, la séance de l’après-midi du Sénat débute d’une manière quelque peu inhabituelle. Peu après l’ouverture de la séance, les sénateurs se lèvent, alors que les membres du personnel de l’assemblée se sont massés à l’avant de l’hémicycle, de part et d’autre du perchoir¹. Non seulement les huissiers et les collaborateurs du compte rendu parlementaire, mais aussi leurs collègues des autres services, qu’ils soient « fonctionnaires » ou non, sont présents dans l’hémicycle.

Dans son allocution, le président du Sénat Robert Gillon dévoile d’emblée les raisons de cette présence massive². Durant la guerre qui vient de s’achever et lors des événements qui suivirent, des victimes sont tombées parmi les membres de la Haute Assemblée, mais les services du Sénat n’ont pas été davantage épargnés. Le président Gillon rappelle d’abord le décès du greffier Ernest Maes des suites d’une opération subie deux mois plus tôt, avant d’évoquer une autre mauvaise nouvelle. Sous l’occupation, **Jean Braem**, jeune et talentueux fonctionnaire du service du greffe, fut arrêté et déporté, en raison du rôle qu’il joua dans les services de renseignements belges. Jean Braem décéda malheureusement le 7 avril 1945, dans l’un des derniers convois d’extermination. Un sort comparable fut réservé à **Fernand Dustin**, huissier et ancien combattant de la « Grande Guerre ». Ayant prêté assistance à son fils lors de missions clandestines, il fut, tout comme Braem, déporté en Allemagne, où il succomba aux mauvais traitements infligés par l’ennemi. Certes attristé par la disparition de Jean Braem et Fernand Dustin, Robert Gillon évoque également un sentiment de fierté, en rappelant solennellement que non seulement les sénateurs mais aussi les membres du personnel payèrent leur tribut à la Résistance.

Alors que Robert Gillon prononce cet hommage, un autre membre du personnel déporté est encore convalescent³. Il s’agit de **Luc Somerhausen**, rédacteur au *Compte rendu analytique*. Après un voyage de retour pénible et épuisant, il ne pourra reprendre son poste au compte rendu que deux mois plus tard. Le mardi 25 septembre 1945, le président Gillon, au nom des

¹ *Annales parlementaires*, Sénat, 31 juillet 1945, hommage à la mémoire de M. Jean Braem, directeur, et de M. Fernand Dustin, huissier, morts en captivité en Allemagne, p. 474.

² *Ibid.*

³ Rapport concernant l’état de santé de Luc Somerhausen, s.d. (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Luc Somerhausen).

sénateurs, salue et félicite M. Somerhausen pour le courage et la volonté qu'il a manifestés au cours d'une détention particulièrement pénible⁴.

Qui étaient Jean Braem, Fernand Dustin et Luc Somerhausen? Dans quelles circonstances et de quelle manière sont-ils entrés en service au Sénat ? Pourquoi ont-ils payé si cher – de leur vie, pour deux d'entre eux – leur engagement au cours de la Deuxième Guerre mondiale ?

En service au Sénat

Durant l'entre-deux-guerres, les activités du Sénat se sont fortement développées⁵. L'assemblée tente de se défaire de son passé aristocratique et de se profiler en tant qu'égal partenaire de la Chambre des représentants. Le nombre de sénateurs augmente et de nouveaux partis font leur apparition dans la haute assemblée. Avec la rage réglementariste de l'État et des pouvoirs publics, le nombre de textes à traiter ne cesse de croître. Discours, interpellations, votes nominatifs et séances se multiplient.

Les services du Sénat ploient sous une charge de travail croissante, mais les renforts ne sont pas pour tout de suite. En avril 1927, le Sénat occupe 77 employés alors qu'il en comptait 80 en 1914 ; or, dans le même temps, le nombre de sénateurs est passé de 121 à 153, le nombre de réunions et de séances a plus que doublé et la charge de travail des services permanents a triplé⁶. Dans un premier temps, le Bureau du Sénat recourt à des compensations financières et octroie de temps à autre à son personnel un demi-traitement mensuel pour prestations extraordinaires⁷. Mais l'on commence à se rendre compte que de nouveaux recrutements seront inévitables, du moins dans certains services.

À la fin de 1928, un rédacteur vient renforcer les rangs du *Compte rendu analytique*. Les membres du personnel qui collaborent à cette publication n'y travaillent pas à plein temps et peuvent donc poursuivre, en parallèle, une autre activité principale en dehors du Sénat. Pour les recrutements, les questeurs – c'est-à-dire les sénateurs qui s'occupent entre autres de la gestion du personnel – se tournent principalement vers le milieu professionnel des journalistes et des publicistes. Dans les années 20 et 30, ceux-ci sont, pour la plupart, étiquetés politiquement. À l'instar de la Chambre des représentants⁸, le Sénat doit veiller aux équilibres politiques au sein de l'équipe du *Compte rendu analytique*. Les questeurs constatent qu'à ce moment-là, le directeur et un premier rédacteur travaillent pour des journaux catholiques, et le sous-directeur et un rédacteur pour des journaux libéraux. Un seul rédacteur travaille pour un quotidien socialiste. Les questeurs estiment donc qu'à compétences égales, ils doivent privilégier un candidat socialiste⁹, et leur choix se porte sur **Luc Somerhausen**, né à Hoeilaart

⁴ *Annales parlementaire*, Sénat, 25 septembre 1945, hommage à M. Luc Somerhausen, rédacteur au *Compte rendu analytique*, rentré de captivité, p. 678.

⁵ Emmanuel GERARD, 'Le Sénat de 1918 à 1970', in: Véronique LAUREYS, Mark VAN den WIJNGAERT et Jan VELAERS (rédaction), *Le Sénat de Belgique. Une histoire. Institution en évolution*, Bruxelles, 2016, p. 141-160.

⁶ Procès-verbal de la réunion du Bureau, 5 avril 1927 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau 1919-1928*, p. 202).

⁷ Procès-verbaux des réunions du Bureau, 7 août 1923, 22 juillet 1926 et 19 juillet 1927 (*Ibid.*, p. 145, 192 et 206).

⁸ Els WITTE et Jan CEULEERS, 'De parlementaire verslaggeving in en over de Kamer', in: Emmanuel GERARD, Els WITTE, Eliane GUBIN et Jean-Pierre NANDRIN, *Histoire de la Chambre des représentants de Belgique 1830-1902*, Bruxelles, 2003, p. 321-322.

⁹ Procès-verbal de la réunion de la Questure, 27 novembre 1928 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau 1919-1928*, p. 224).

le 26 août 1903. Classé en ordre utile à l'issue de l'épreuve d'aptitude, celui-ci peut entrer en service dès le 1^{er} janvier 1929¹⁰.

Luc Somerhausen est issu d'un milieu libéral¹¹. Sa lignée maternelle compte plusieurs progressistes connus, comme Lucien Jottrand et Adolphe Demeur.¹² Dès sa jeunesse, il s'intéresse à la chose publique et est attiré par le socialisme. À l'âge de 17 ans, il s'affilie à la Jeune Garde socialiste de Saint-Gilles¹³. En 1926, il décroche une licence en sciences politiques à l'ULB¹⁴. Il travaille comme journaliste pour plusieurs organes de presse du Parti ouvrier belge (POB) et milite également au sein de la fédération bruxelloise de ce parti¹⁵. Même après sa désignation comme rédacteur au *Compte rendu analytique*, Somerhausen continue à travailler comme publiciste. Dans plusieurs écrits, il donne libre cours à sa passion pour l'histoire du marxisme¹⁶. En plus de ces deux activités, il exerce aussi des fonctions dirigeantes dans le monde du théâtre bruxellois¹⁷.

Début 1931, les questeurs déclarent vacant un nouveau poste d'attaché au Greffe du Sénat¹⁸. La vacance est publiée au *Moniteur belge* et 44 candidatures sont déposées. Afin de faciliter la sélection, les questeurs décident de ne convoquer à un entretien que les candidats titulaires d'un doctorat en droit¹⁹. C'est finalement **Jean Braem**, né à Antoing le 28 janvier 1906, qui est choisi parmi les meilleurs candidats. Il est nommé attaché le 1^{er} juillet 1931²⁰.

Le curriculum vitae de Jean Braem est très prometteur. À l'ULB, il a non seulement obtenu un doctorat en droit, mais a aussi étudié la philologie classique et les sciences politiques²¹. Jean Braem a en outre prêté serment comme avocat et est inscrit au Barreau de Bruxelles²². Le 1^{er} juillet 1935, il est promu sous-chef de bureau et, trois ans plus tard, chef de bureau au Greffe²³.

Fin 1933, les questeurs reçoivent trois candidats à la fonction d'huissier-nettoyeur au service Chauffage. L'ancien combattant **Fernand Dustin**, né à Saint-Josse-ten-Node le 16 décembre 1894, est l'un d'entre eux mais le choix se porte, malheureusement pour lui, sur un autre

¹⁰ Procès-verbal de la réunion de la Questure, 19 décembre 1928 (*Ibid.* p. 229).

¹¹ Fabrice MAERTEN, *Inventaires 32 – Archives Luc Somerhausen*, Bruxelles, 2002, p. 3.

¹² Note concernant l'ascendance de Luc Somerhausen, s.d. (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 189, Luc Somerhausen).

¹³ Fabrice MAERTEN, *Op. cit.*, p. 3.

¹⁴ Curriculum vitae de Luc Somerhausen, s.d. (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 189, Luc Somerhausen).

¹⁵ Fabrice MAERTEN, *op. cit.*, p. 3.

¹⁶ *Ibid.*; *Annales parlementaires*, Sénat, 23 septembre 1945, hommage à M. Luc Somerhausen, directeur du *Compte rendu analytique*, p. 74.

¹⁷ *Ibid.*; curriculum vitae de Luc Somerhausen, s.d. (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 132, Luc Somerhausen).

¹⁸ Procès-verbaux des réunions de la Questure, 10 février et 4 mars 1931 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1929-1937*, p. 74-75 et 78).

¹⁹ Procès-verbal de la réunion de la Questure, 17 juillet 1931 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1929-1937*, p. 83).

²⁰ Procès-verbal de la réunion du Bureau, 30 juin 1931 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1929-1937*, p. 85).

²¹ Curriculum vitae de Jean Braem, s.d. (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 230, Jean Braem).

²² *Ibid.*

²³ Procès-verbal de la réunion du Bureau, 26 novembre 1935 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1929-1937*, p. 253); procès-verbal de la réunion du Bureau, 15 juin 1938 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1937-1947*, p. 31)

candidat²⁴. Dans un courrier adressé au directeur général de la Questure, il attire l'attention sur la pénibilité de sa situation. Cela fait quinze mois qu'il n'a pas de travail fixe et la santé fragile d'un de ses deux enfants lui cause de gros soucis²⁵. Les questeurs se ravissent. Ils se rendent compte que Dustin est probablement l'un des derniers anciens combattants à entrer en considération pour une nomination en 1933. La plupart des autres anciens combattants ont déjà dépassé la limite d'âge réglementaire de quarante ans²⁶ ; pour Dustin, cette limite n'est plus très loin. Par ailleurs, le chef-huissier doit partir prochainement à la retraite. Pour toutes ces raisons, les questeurs décident de procéder dès ce moment à un remplacement à la base et de nommer Fernand Dustin messenger au 1^{er} janvier 1934²⁷. Quatre mois plus tard, il devient messenger-nettoyeur²⁸ puis, le 1^{er} janvier 1939, huissier²⁹.

Fernand Dustin a servi dans l'armée belge du 15 septembre 1913 au 7 octobre 1919.³⁰ Lors de la retraite d'Anvers à l'automne 1914, sa compagnie doit se réfugier aux Pays-Bas. Dustin est interné à Zwolle.³¹ Il parvient à s'en échapper début 1915, probablement avec l'aide de sa mère, Henriette Dustin.³² Il rejoint à nouveau l'armée belge et est envoyé sur le front.³³ Fin 1916, il est promu sergent, et à l'automne 1918, il participe à la grande offensive de libération. Cela lui vaut deux médailles - la Médaille de la Victoire et la Médaille commémorative - et six chevrons de front avec « *fourragères* » (tresses agrafées à l'épaule).³⁴ Sa mère a eu moins de chance. En tant qu'infirmière, Henriette Dustin se consacre aux soldats blessés. Elle est cependant infectée par la gangrène et succombe en septembre 1918, après deux années de souffrances.³⁵

Dans la perspective d'une nouvelle attaque et occupation par les Allemands, la Chambre et le Sénat réfléchissent, comme toutes les autres instances publiques³⁶, aux mesures à prendre. Le 15 novembre 1939, le Bureau du Sénat approuve un *Journal de mobilisation civile*³⁷, aux termes duquel les membres du Bureau et un représentant de chaque groupe politique doivent suivre le gouvernement, au besoin à l'étranger. C'est également le cas du personnel nécessaire

²⁴ Procès-verbal de la réunion de la Questure, 21 novembre 1933 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1929-1937*, p. 164).

²⁵ Lettre de Fernand Dustin au directeur général de la Questure, 21 novembre 1933 (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 132, Fernand Dustin).

²⁶ Procès-verbal de la réunion de la Questure, 20 décembre 1933 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1939-1937*, p. 179).

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Procès-verbal de la réunion de la Questure, 14 mars 1934 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1929-1937*, p. 187).

²⁹ Procès-verbal de la réunion du Bureau, 24 novembre 1938 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1937-1947*, p. 47).

³⁰ Demande d'emploi de Fernand Dustin, 24 février 1932 (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 132, Fernand Dustin).

³¹ 'Fernand Dustin', in : *Livre d'Or de la commune de Watermael-Boitsfort 1914-1918*, Watermael-Boitsfort, 1919, p. 48.

³² 'Henriette Dustin', in : *Ibid.*, p. 34.

³³ 'Fernand Dustin', in : *Ibid.*, p. 48.

³⁴ *Ibid.* D'après sa demande d'emploi du 24 février 1932 (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 132, Fernand Dustin), Fernand Dustin a obtenu sept chevrons de front.

³⁵ 'Henriette Dustin', in : *Livre d'Or de la commune de Watermael-Boitsfort 1914-1918*, Watermael-Boitsfort, 1919, p. 34 ; lettre de Fernand Dustin à Max Hallet, vice-président de la Chambre des représentants, 24 mars 1933 (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 132, Fernand Dustin).

³⁶ Pour le personnel du pouvoir exécutif, il s'agit d'un livret de mobilisation civile. Voir : Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *L'an 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971, p. 79-81.

³⁷ Procès-verbal de la réunion du Bureau, 15 novembre 1939 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1937-1947*, p. 92-94).

pour leur support. Pour les autres membres du personnel, du moins pour ceux qui n'ont plus de tâches utiles à effectuer au Palais de la Nation, une dispense de service temporaire est d'application; ils sont repris sur une liste spéciale dénommée « *Volant général* » et peuvent être mis à la disposition d'un autre service public.³⁸

Le lundi 13 mai 1940, trois jours après l'invasion allemande, Jean Braem quitte Bruxelles en compagnie de Robert Gillon, et d'autres sénateurs et membres du personnel.³⁹ Le « train parlementaire » dans lequel ils ont pris place roule d'abord en direction d'Ypres, mais est ensuite dérouteré vers la France en raison de la vitesse de progression des Allemands.⁴⁰ Après de nombreux obstacles et arrêts intermédiaires, ils atteignent Limoges le 26 mai⁴¹, ville dans laquelle les parlementaires belges se réuniront quelques jours plus tard. Pendant ces semaines tragiques, Jean Braem est particulièrement actif.⁴² Pour encore exercer une certaine influence dans ces circonstances tout à fait exceptionnelles, le Sénat pourra certainement mettre son aide à profit.

Après la défaite française en juin 1940, le gouvernement belge laisse rentrer en Belgique un maximum de compatriotes.⁴³ Jean Braem en fait partie.⁴⁴ Luc Somerhausen, qui a également suivi le Sénat à Limoges, est de retour à Bruxelles à partir du mois d'août 1940.⁴⁵ Nous ne disposons pas de données concernant Fernand Dustin pour le mois de mai 1940 et les mois suivants. Il est probablement toujours resté en Belgique.

Doubles vies au sein du Secours d'Hiver

Pour limiter les dommages subis par la population à la suite de l'occupation, des organisations telles que la Croix-Rouge de Belgique et l'Œuvre nationale de l'Enfance unissent leurs forces à la fin du mois d'octobre 1940 pour créer le Secours d'Hiver. L'occupant est favorable à l'initiative car il voit derrière les organismes caritatifs existants surtout la main des formations politiques et philosophiques traditionnelles.⁴⁶ La dénomination est quelque peu malheureuse – elle fait inévitablement penser au *Winterhilfswerk des Deutschen Volkes* - et nombreux sont ceux qui font le lien avec l'Ordre Nouveau : « *Secours d'Hiver. Secours d'Hitler* ». ⁴⁷ Il est vrai que des germanophiles y adhèrent.⁴⁸ Quoi qu'il en soit, un bon nombre de Belges se

³⁸ Journal de mobilisation civile, 15 novembre 1939 (Archives du Sénat, BSEN_WWII_QUAE, n° 681/8/1385).

³⁹ *Annales parlementaires*, Sénat, 31 mai 1945, hommage en la mémoire de Monsieur Jean Braem, directeur, et de Monsieur Fernand Dustin, huissier, morts en exil en Allemagne, p. 474.

⁴⁰ A. TESTIBUS, *Le Parlement dans la Tempête*, Bruxelles, s.d., p. 8-18.

⁴¹ *Ibid.*, p. 28.

⁴² *Annales parlementaires*, Sénat, 31 mai 1945, hommage en la mémoire de Monsieur Jean Braem, directeur, et de Monsieur Fernand Dustin, huissier, morts en exil en Allemagne, p. 474.

⁴³ Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.* p. 243.

⁴⁴ *Annales parlementaires*, Sénat, 31 mai 1945, hommage en la mémoire de Monsieur Jean Braem, directeur, et de Monsieur Fernand Dustin, huissier, morts en exil en Allemagne, p. 474.

⁴⁵ Fabrice MAERTEN, *op. cit.*, p. 4.

⁴⁶ Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.* p. 339.

⁴⁷ *Ibid.* ; Thomas VERDOODT, *Secours d'Hiver. Secours d'Hitler? Een analyse van de hulporganisatie Winterhulp en de receptie door de Belgische bevolking tijdens de Tweede Wereldoorlog*, mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du grade de Master en Histoire, Université de Gand, 2014, p. 3-4 et 32. Pour un état des lieux raisonné de l'historiographie, voir : Christopher DE KEYSER, « *Hebt u reeds uw plicht gedaan?* » *Een onderzoek naar de activiteiten van de hulporganisatie "Winterhulp" in enkele Belgische steden en gemeenten tijdens de Tweede Wereldoorlog*, mémoire de fin d'études déposé en vue d'obtenir le grade de Master en Histoire, Bruxelles, VUB, 2018-2019, p. 12-18.

⁴⁸ Thomas VERDOODT, *op. cit.*, p. 33.

dévouent honnêtement à l'organisation.⁴⁹ Paul Heymans, gouverneur de la Société nationale de Crédit à l'Industrie, en devient le président.⁵⁰ Le Secours d'Hiver connaît une structure à trois entités. Ses comités locaux et provinciaux sont coordonnés par un Comité exécutif central (CEC) dont les bureaux sont établis place Royale, à Bruxelles.⁵¹ Étant à la recherche des effectifs nécessaires, le CEC adresse une demande au Sénat.

Le 6 novembre 1940, les membres du Bureau du Sénat restés en Belgique acceptent la demande du Secours d'Hiver.⁵² Deux jours plus tard, ils font savoir au personnel que tout fonctionnaire et employé peut apporter sa collaboration.⁵³ Les travailleurs intéressés restent néanmoins membres du personnel du Sénat. Le Règlement organique du personnel du Sénat leur est toujours applicable et c'est également le Sénat qui continue à payer leur traitement.⁵⁴ Au cours de la même période, des collègues sont mis à la disposition d'autres instances, telles que la Croix-Rouge, le Commissariat général à la Restauration ou le ministère de la Santé publique. Seul un noyau administratif limité reste actif au Palais de la Nation.⁵⁵

Le CEC du Secours d'Hiver comprend aussi bien une présidence qu'une administration centrale. Le personnel de la Chambre et du Sénat est très bien représenté dans les deux instances, avec plus de cinquante personnes.⁵⁶ Jean Braem est l'un des secrétaires assistant le président Paul Heymans. Il s'occupe de sa correspondance entrante et sortante, réceptionne les questions et les transmet au service concerné.⁵⁷ Luc Somerhausen est affecté à l'administration centrale et s'occupe des relations avec le département de la propagande.⁵⁸ Fernand Dustin continue à exercer la fonction d'huissier. Il peut être sollicité aussi bien par la présidence que par l'administration centrale.⁵⁹

Dans leur nouveau cadre de travail, ils rencontrent non seulement des collègues de la Chambre et du Sénat, mais aussi d'autres fonctionnaires publics : des officiers, des militaires de carrière et des collaborateurs de la radiodiffusion, également mis à disposition.⁶⁰ Tous ont été privés de leur travail normal par le fait de l'occupant. C'est la raison pour laquelle l'ambiance de travail est plutôt anti-allemande.⁶¹ Dès le début, la présidence du Secours d'Hiver sert de couverture à des activités anti-allemandes, comme en témoigne le représentant du personnel

⁴⁹ Jules GÉRARD-LIBOIS et José GOTOVITCH, *op. cit.* p. 339.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 340.

⁵¹ Thomas VERDOODT, *op. cit.*, p. 20-22.

⁵² Procès-verbal de la réunion du Bureau, 6 novembre 1940 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1937-1947*, p. 121). Le 31 mai 1945, le Bureau confirme ladite décision (*Ibid.*, p. 188-189).

⁵³ Avis au personnel, 8 novembre 1940 (Archives du Sénat, BSEN_WWII_QUAE, n° 681/3/1340).

⁵⁴ Procès-verbal de la réunion du Bureau, 6 novembre 1940 (Archives du Sénat, *Procès-verbaux du Bureau et de la Questure 1937-1947*, p. 121). Fin 1940, l'occupant a toutefois mis fin à l'autonomie budgétaire des Chambres. À partir de ce moment, les membres du personnel du Sénat sont payés à charge des départements ministériels (lettre du Militärverwaltungschef Eggert Reeder à Alexandre Delmer, président du comité des secrétaires généraux, 27 novembre 1940 - Archives du Sénat, BSEN_WWII_QUAE, n° 681/3/1385).

⁵⁵ Archives du Sénat, BSEN_WWII_QUAE, n° 681/3/1340.

⁵⁶ *Secours d'Hiver – Présidence et Administration centrale*, s.d. (Archives du Sénat, BSEN_WWII_QUAE, n° 681/3/1340).

⁵⁷ *Ibid.*, p. 1.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 2.

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Nic BAL, *Mijn wankel wereld. Vier jaar in het socialistisch verzet*, Louvain, 1984, p. 130.

⁶¹ *Ibid.*, p. 130 et 187.

du Sénat auprès du Secours d'Hiver en 1944.⁶² Selon lui, les détachés de la Chambre et du Sénat y ont copié des centaines de documents pour la résistance.⁶³

Quiconque « veut faire quelque chose » contre l'occupant recherche des sympathisants et se tourne vers des amis ou collègues fiables. Des noyaux de résistance sont ainsi créés et dans de nombreux cas, ils se retrouvent également mêlés au monde du renseignement.⁶⁴ Le haut commandement allié et le gouvernement belge en exil cherchent en effet à obtenir un maximum d'informations en provenance des territoires occupés. Depuis Londres, la Sûreté de l'État belge met en place une coordination entre, d'une part, les services britanniques – à savoir le *Secret Intelligence Service*, le *Military Intelligence 9*, le *Special Operations Executive* et le *Political War Executive* - et, d'autre part, les groupes de résistants et les réseaux de renseignements en Belgique.⁶⁵ À partir de 1941, des liaisons radio permanentes sont établies et des parachutistes sont largués pour exécuter des missions spéciales.⁶⁶ Ainsi, à l'approche du débarquement en Normandie, la Belgique deviendra une maison de verre pour les alliés.⁶⁷

La place Royale, où travaillent Jean Braem, Fernand Dustin et Luc Somerhausen, est toute proche des grands centres de décision juridiques, administratifs et financiers du pays.⁶⁸ C'est l'environnement idéal pour nouer et entretenir des contacts informels. De célèbres réseaux de renseignements tels que « Zéro » et « Luc » y voient le jour. D'un point de vue professionnel, les trois collègues sont également proches du pouvoir. En étant détachés par le Sénat auprès du Secours d'Hiver, ils font pour ainsi dire partie du second cercle du pouvoir. Ils sont moins en vue que les personnalités de premier plan et peuvent se permettre des prises de position un peu plus libres.⁶⁹

Braem, Dustin et Somerhausen ont tout du profil moyen de l'agent de renseignement ou auxiliaire belge pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce sont des hommes, Bruxellois, francophones, âgés de vingt à cinquante ans et engagés dans les services publics. Braem et Somerhausen sont en outre titulaires d'un diplôme universitaire⁷⁰. Pour le reste, chacun a ses spécificités. Un groupe de juristes bruxellois joue un rôle pivot dans la direction des réseaux⁷¹. Le rétablissement de l'État de droit belge est également un souhait ardent dans les cercles de l'ULB⁷². Braem a justement des atomes crochus avec ces deux milieux. En effet, il donne des

⁶² Lettre de Frantz Alofs à Fernand Tyckaert, directeur général de la Questure, 16 décembre 1944 (Archives du Sénat, BSEN_WWII_QUAE, n° 681/3/1340).

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ Emmanuel DEBRUYNE, *La guerre secrète des espions belges 1940-1944*, Bruxelles, 2008, p. 7, 19 et 65; Paul LOUYET, *Het Verzet*, volume 4 de la série *België in de Tweede Wereldoorlog*, Anvers-Amsterdam, 1984, p. 17; Fernand STRUBBE, *Geheime oorlog 40/45. De inlichtings-en actiediensten in België*, Tiel, 1992, p. 20.

⁶⁵ Paul LOUYET, *op. cit.*, p. 26.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 35 et 37; Fernand STRUBBE, *op. cit.*, p. 27-29.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 33; Emmanuel DEBRUYNE, *op. cit.*, p. 7.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 275.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 265.

⁷⁰ *Ibid.*, pp. 257-265; Fabrice MAERTEN, «Het verzet. Antifascisme en patriotisme», in: Mark VAN den WIJNGAERT, Bruno DE WEVER, Fabrice MAERTEN, Dirk LUYTEN, Patrick NEFORS, Luc VANDEWEYER et Marnix BEYEN, *België tijdens de Tweede Wereldoorlog*, Anvers, 2015, pp. 214-215; Etienne VERHOEYEN, «Het socio-professioneel profiel van de stichters en leiders van de Belgische inlichtings- en actiediensten (1940-1944)», in: *België, een maatschappij in crisis en oorlog, 1940 – Belgique, une société en crise, un pays en guerre, 1940, Actes du colloque tenu à Bruxelles du 22 au 26 octobre 1990 – Acta van het colloquium gehouden te Brussel van 22 tot 26 oktober 1990*, Bruxelles, 1993, pp. 425-433.

⁷¹ Emmanuel DEBRUYNE, *op. cit.*, p. 266.

⁷² Marc COOLS, «Universitair verzet, inlichtingen en actie», in: Baron Roger COEKELBERGS, Marc COOLS, Robin LIBERT, Veerle PASHLEY, Jaak RAES, David STANS et Renaat VANDECASTEELE (rédaction), *Gedenkboek*

cours clandestins à l'ULB et enseigne plus précisément les notions du droit à des étudiants en pharmacie⁷³. Dustin est pétri de son engagement et des souvenirs douloureux – notamment la perte de sa mère – vécus pendant «la Grande Guerre». Les anciens combattants tels que lui n'ont pas remisé leur amour de la patrie le 11 novembre 1918, mais l'ont au contraire transmis à leurs enfants⁷⁴. L'opposition au fascisme est encore plus naturelle chez Somerhausen compte tenu de ses affinités idéologiques, qui ne l'empêchent toutefois pas d'être patriote⁷⁵, comme en témoigne sa contribution au journal de résistance belgiciste *La Voix des Belges*⁷⁶.

Jean Braem est soucieux des parachutistes envoyés par Londres délivrer des messages et ordres de mission⁷⁷. Il est actif au sein du réseau Samoyède, qui vise à mettre en place des émetteurs radio régionaux en vue d'informer la population à la libération⁷⁸. Braem se voit surtout confier des missions d'information, de propagande et de préparation de la libération⁷⁹. Il est chargé, entre autres, de mettre sur pied un comité pour assurer la distribution de propagande alliée⁸⁰. Braem s'efforce de mener à bien de telles activités en étroite collaboration avec un certain «Philotus», un agent parachuté par Londres en 1943 que Braem cache chez lui⁸¹. Ensemble, ils mettent en œuvre toute une organisation. En raison de l'arrestation de Philotus, les résultats ne remonteront cependant pas jusqu'à Londres. Toujours en 1943, Braem accueille Samoyède II⁸². Il s'agit du pseudonyme de Frans Mertens, le dirigeant extraverti et volubile du réseau⁸³. Braem lui demande de faire parvenir à Londres un relevé des terrains propices à l'atterrissage de parachutistes, ainsi qu'un rapport⁸⁴.

Adolphe, le fils de **Fernand Dustin**, est engagé depuis mai 1941 comme volontaire auprès des forces armées belges en Grande-Bretagne⁸⁵. Formé comme officier de la marine, il est envoyé en Belgique en septembre 1942. Dans le cadre du réseau *Banter*, il assure les communications radio avec Londres⁸⁶. Entre-temps, Adolphe a regagné le domicile parental à Saint-Gilles. Non

Inlichtings- en Actie Agenten. Livre-Mémorial Agents de Renseignement et d'Action. Gedenkbuch Nachrichten und Aktions Agenten. Memorial Volume Intelligence and Action Agents, Anvers-Apeldoorn, 2015, pp. 96-97.

⁷³ «Jean Braem aussi est mort», in : *Front. Hebdomadaire belge de la résistance*, n° 48, 19 août 1945.

⁷⁴ Emmanuel DEBRUYNE, *op. cit.*, pp. 15, 35, 318, 337-338.

⁷⁵ *Ibid.*, pp. 320 et 364-365.

⁷⁶ Fabrice MAERTEN, *Inventaires 32 – Archives Luc Somerhausen*, Bruxelles, 2002, p. 4 ; [<https://www.belgiumwwii.be/nl/belgie-in-oorlog/artikels/voix-des-belges-la.html>], consulté le 16 juillet 2021.

⁷⁷ *Annales parlementaires*, Sénat, 31 mai 1945, hommage à la mémoire de M. Jean Braem, directeur, et de M. Fernand Dustin, huissier, morts en captivité en Allemagne, p. 474.

⁷⁸ Fernand STRUBBE, *Op. cit.*, p. 374.

⁷⁹ «Jean Braem aussi est mort», in: *Front. Hebdomadaire belge de la résistance*, n° 48, 19 août 1945.

⁸⁰ Note concernant la «mission Wéry», 16 août 1943 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 239-516, Jean Braem); *Rapport sur la mission « Philotus » d'après Madame Braem*, 25 novembre 1944 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 239-516, Jean Braem). Nous remercions M. Robin Libert, conseiller général à la Sûreté de l'État, de nous avoir autorisés à consulter les dossiers de Jean Braem, Adolphe Dustin et Luc Somerhausen conservés au CegeSoma.

⁸¹ Proposition de distinction honorifique pour M. Jean Braem, 31 octobre 1945 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 239-516, Jean Braem).

⁸² *Rapport sur la mission « Philotus » d'après Madame Braem*, 25 novembre 1944, p. 1 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 239-516, Jean Braem).

⁸³ Fernand STRUBBE, *op. cit.*, p. 380.

⁸⁴ *Rapport sur la mission « Philotus » d'après Madame Braem*, 25 novembre 1944, p. 1 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 239-516, Jean Braem).

⁸⁵ Rapport d'enquête sur Adolphe Dustin (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 771-19345, Adolphe Dustin).

⁸⁶ *Mission Brinco – Radio Banter*, 24 septembre 1942 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 771-19345, Adolphe Dustin).

seulement son père ferme de toute évidence les yeux sur ses activités, mais, de surcroît, il lui prête de temps à autre main-forte dans son travail de renseignement⁸⁷.

Fin octobre–début novembre 1942, **Luc Somerhausen** rejoint le réseau *Wim*⁸⁸. Il est recruté par les dirigeants du réseau, Gaston Vandermeerssche, un étudiant de l'université d'État de Gand, et John Cohen, un Néerlandais d'origine juive qui réside dans la région de Bruxelles⁸⁹. Le réseau *Wim*, mis sur pied à l'initiative de la reine Wilhelmine des Pays-Bas, fait passer des renseignements des Pays-Bas occupés vers la Grande-Bretagne par le biais de lignes de courrier belges⁹⁰. Pour les besoins de ce réseau, Somerhausen se charge de trouver un abri pour des parachutistes belges et néerlandais et de leur fournir de faux papiers⁹¹. Il recherche en outre des sites appropriés pour des radiodiffusions et conserve chez lui des documents du réseau⁹².

Les trois membres du personnel du Sénat ont donc été actifs dans des réseaux distincts. Est-il concevable qu'ils aient échangé entre eux des informations – par exemple au sein du Secours d'Hiver, leur lieu de travail commun – et qu'ils aient mis sur pied des actions clandestines conjointes ? Cela serait pour le moins étonnant compte tenu du secret et du principe de cloisonnement qui sont de mise en l'occurrence, pour des raisons fondamentales de sécurité⁹³. Il existe des cloisons et digues étanches entre les différents niveaux et sections des organisations. Les agents font seulement partie d'une petite cellule et n'ont de contacts qu'avec leur supérieur et leurs subordonnés directs. Une et une seule personne peut entrer en contact avec d'autres cellules. L'arrestation d'un agent ne risque ainsi pas d'entraîner le démantèlement de tout le réseau. Moins une personne en sait, moins elle peut faire de dégâts en cas de trahison ou d'arrestation⁹⁴. L'échange d'informations avec d'autres réseaux est *a fortiori* exclu. Ces principes de sécurité ne sont cependant pas systématiquement respectés dans tous les réseaux. Il arrive fréquemment que des agents soient actifs au sein de plusieurs réseaux⁹⁵, ce qui est manifestement le cas de Somerhausen. Dès que Braem reçoit de Philotus sa mission, il enrôle Raymond Herreman, un autre collaborateur du Compte rendu analytique également détaché auprès du Secours d'Hiver⁹⁶, pour remplacer Somerhausen qui est alors déjà arrêté⁹⁷.

D'une part, ces hommes jouent leur rôle normal au sein de la société ; d'autre part, ils risquent leur vie. Le droit pénal allemand, en vigueur en Belgique depuis mai 1940, ne laisse planer aucun doute à ce sujet. L'occupant assimile la transmission d'informations à l'ennemi à de

⁸⁷ *Annales parlementaires*, Sénat, 31 mai 1945, hommage à la mémoire de M. Jean Braem, directeur, et de M. Fernand Dustin, huissier, morts en captivité en Allemagne, p. 474; déclaration de Amand Donvil, commissaire adjoint de police à Saint-Gilles, 6 novembre 1945 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Fernand Dustin).

⁸⁸ Formulaire de renseignements concernant Luc Somerhausen, s.d. (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 1565, Luc Somerhausen); rapport de C.L.P. Daenens, commissaire à la Sûreté de l'État, 8 mai 1948 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 1565, Luc Somerhausen).

⁸⁹ *Ibid.*; pour Vandermeerssche et Cohen, voir: Fernand STRUBBE, *op. cit.*, pp. 342-348.

⁹⁰ *Ibid.* pp. 340-342.

⁹¹ Formulaire de renseignements concernant Luc Somerhausen, s.d. (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 1565, Luc Somerhausen).

⁹² *Ibid.*

⁹³ Emmanuel DEBRUYNE, *op. cit.*, p. 53; Paul LOUYET, *op. cit.*, p. 41; Fernand STRUBBE, *op. cit.*, p. 22.

⁹⁴ Emmanuel DEBRUYNE, *op. cit.*, p. 56.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 60.

⁹⁶ *Secours d'Hiver – Présidence et Administration centrale*, s.d. (Archives du Sénat, BSEN_WWII_QUAE, n° 681/3/1340).

⁹⁷ *Rapport sur la mission « Philotus » d'après Madame Braem*, 25 novembre 1944 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 239-516, Jean Braem).

l'espionnage, passible de la peine de mort⁹⁸. À partir de janvier 1942, il applique en outre en Belgique le décret *Nacht und Nebel* qui vise notamment les faits d'espionnage. Toute personne impliquée dans de tels faits commet un grave délit contre le *Reich* et peut être déportée sans laisser de traces derrière elle dans le pays d'origine⁹⁹. Mais avant même d'en arriver là, l'occupant n'épargne pas les agents faits prisonniers. Ceux-ci ont généralement reçu de leur réseau l'instruction de garder un silence absolu pendant les vingt-quatre ou quarante-huit premières heures, de manière à laisser au réseau le temps de mettre les autres cellules en sécurité. Pourtant, les services secrets allemands et la *Gestapo* n'y vont pas de main morte lors des interrogatoires¹⁰⁰. Durant les premières heures, ils font preuve d'une brutalité extrême dans le but de faire craquer psychologiquement les suspects arrêtés, sans craindre de recourir à la torture¹⁰¹. Ils mettent au secret de nombreux agents afin de briser leur résistance morale¹⁰². Pour débusquer les espions, l'*Abwehr*, soit le contre-espionnage allemand, dissémine des personnes de confiance (*Vertrauensleute*) parmi la population civile¹⁰³. Elle infiltre des réseaux, notamment par le biais d'agents faits prisonniers et «repentis», c'est-à-dire ayant accepté une offre de collaboration.

Braem et ses collègues mènent un combat quotidien, non seulement contre l'occupant allemand, mais aussi et surtout contre la peur. La peur d'être pris et torturés. La peur de faillir lors d'un interrogatoire et de dévoiler le nom de complices. La peur d'être envoyés au peloton d'exécution ou de succomber dans un camp de concentration¹⁰⁴. Dans la double vie qu'ils mènent, ils doivent constamment se demander à qui ils peuvent faire confiance et de qui ils doivent se méfier. Une certaine Marie Tollenaere évolue dans leur milieu de travail place Royale. Elle a été détachée auprès du Secours d'Hiver par la Banque du Congo Belge. La Gantoise blonde qui approche la quarantaine est plutôt sociable et agréable, mais elle est aussi la maîtresse d'un officier allemand et reçoit de l'argent de la *Gestapo* en échange de renseignements¹⁰⁵.

Arrestations

Le 20 mai 1943 à 9 heures, la *Geheime Feldpolizei* fait une descente au Secours d'Hiver à la place Royale et arrête l'huissier **Fernand Dustin**¹⁰⁶. Assistance à un agent de renseignement et possession d'arme prohibée sont les motifs de son arrestation¹⁰⁷. En raison de l'augmentation des razzias dans la région de Bruxelles, son fils a caché un paquet contenant un revolver et des photos, que des agents allemands ont trouvé au domicile parental¹⁰⁸. Fernand Dustin est

⁹⁸ *Annales parlementaires, Sénat, 31 mai 1945, hommage à la mémoire de M. Jean Braem, directeur, et de M. Fernand Dustin, huissier, morts en captivité en Allemagne*, p. 474; Emmanuel DEBRUYNE, *op. cit.*, pp. 98-99.

⁹⁹ *Ibid.*, pp. 100-103.

¹⁰⁰ Paul LOUYET, *op. cit.*, p. 41.

¹⁰¹ Emmanuel DEBRUYNE, *op. cit.*, p. 87.

¹⁰² *Ibid.*, p. 86.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 82.

¹⁰⁴ *Ibid.*, pp. 358-360.

¹⁰⁵ *Rapport sur Madame Tollenaere*; s.d. (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 771-19345, Adolphe Dustin). « *De source sûre, Mme Tollenaere est au service de la Gestapo* » (télégramme de Bayard, 24 octobre 1943, CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 771-19345, Adolphe Dustin).

¹⁰⁶ Avis du comité exécutif central du Secours d'Hiver à la Questure du Sénat, 20 mai et 2 juin 1943 (Archives Sénat, BSEN_WWII_QUAE, n° 681/3/1340); *Demande de recherches – Aanvraag tot nasporing*, 27 novembre 1944 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Fernand Dustin).

¹⁰⁷ *Fiche de renseignements*, 26 août 1945 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Fernand Dustin).

¹⁰⁸ *Rapport d'enquête*, 2 juin 1945 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 771-19345, Adolphe Dustin).

incarcéré à la prison de Saint-Gilles où son épouse lui rend une dernière visite mi-septembre 1943¹⁰⁹. Il tente de la rassurer en lui disant que s'il part, ce ne sera que pour quelques jours¹¹⁰.

Huit jours plus tard, c'est le tour de **Luc Somerhausen**. À Berg-op-Zoom, un contre-espion néerlandais a découvert les pseudonymes utilisés par Vandermeerssche et Cohen¹¹¹. Les jours du réseau Wim sont comptés. Somerhausen apprend l'arrestation de l'un de ses frères d'armes et veut en informer Cohen. Il se rend dans ce but au domicile de Cohen à Watermael-Boitsfort le 28 mai 1943, où il se fera arrêter¹¹² pour ensuite être placé lui aussi en détention à la prison de Saint-Gilles¹¹³.

Plusieurs membres de Samoyède sont arrêtés en janvier 1944¹¹⁴. Fin février 1944, c'est aussi le cas de Frans Mertens, alias Samoyède II, avec qui **Jean Braem** entretient des contacts depuis 1943¹¹⁵. Il s'avère que le réseau a été infiltré¹¹⁶, ce qui fait que Londres n'apporte plus guère de soutien¹¹⁷. Après l'arrestation de Mertens, Braem reçoit à son bureau de la place Royale plusieurs personnes qui affirment parler au nom de Samoyède II¹¹⁸, parmi lesquelles l'agent provocateur qui l'y arrêtera le 30 mars 1944¹¹⁹. Dans un premier temps, Braem subit le même sort que ses collègues, à savoir l'incarcération à la prison de Saint-Gilles¹²⁰.

Déportations

Fernand Dustin est le premier à être déporté en Allemagne.

Le 17 septembre 1943, lui et d'autres détenus de la prison de Saint-Gilles sont mis dans un train¹²¹ à destination du *Strafgefangenenlager* d'Esterwegen en Basse-Saxe, aussi appelé le camp « *VII Esterwegen* », où ils arrivent sept jours plus tard¹²². Ils descendent à la gare de Papenbourg, où ils sont attendus par des SS armés de mitraillettes à bord de camions¹²³, qui ne démarreront qu'à sept heures du soir. Dustin aperçoit, surgissant des marais et de la tourbe, le

¹⁰⁹ *Demande de recherches – Aanvraag tot nasporing*, 27 novembre 1944 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Fernand Dustin).

¹¹⁰ Lettre d'Adolphe Dustin au capitaine Nicodème, 12 octobre 1945 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 771-19345, Adolphe Dustin).

¹¹¹ Fernand STRUBBE, *op. cit.*, p. 351.

¹¹² Rapport de C.L.P. Daenens, commissaire à la Sûreté de l'État, 8 mai 1948 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 1565, Luc Somerhausen).

¹¹³ *Demande de recherches – Aanvraag tot nasporing*, 22 novembre 1944 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Luc Somerhausen).

¹¹⁴ Fernand STRUBBE, *op. cit.*, p. 382; Etienne VERHOEYEN, 'Samoyède', in : Herman VAN DE VIJVER, Etienne VERHOEYEN, Philippe VAN MEERBEECK et Rudi VAN DOORSLAER, *Lexicon De tijd der vergelding & Het verzet*, Bruxelles, 1988, p. 85.

¹¹⁵ Fernand STRUBBE, *op. cit.*, p. 381.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 382.

¹¹⁷ Etienne VERHOEYEN, *art. cit.*, p. 85.

¹¹⁸ *Rapport sur la mission « Philotus » d'après Madame Braem*, 25 novembre 1944, p. 2 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 239-516, Jean Braem).

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Demande de recherches*, 13 juin 1944 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Jean Braem).

¹²¹ Note concernant Fernand Dustin, s.d. (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Fernand Dustin).

¹²² Formulaire de renseignements relatif à Fernand Dustin, s.d. (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Fernand Dustin).

¹²³ Julien VAN den DRIESSCHE, *Mon nom est devenu un numéro*, Maldegem, 2016, p. 23. L'auteur a survécu à la déportation et est revenu en Belgique en 1945. Son trajet en Allemagne est très similaire à celui de Dustin. Sauf mention contraire, les détails suivants concernant la déportation de Dustin sont empruntés à l'ouvrage précité de Van den Driessche.

portail du camp encerclé de barbelés. Celui qui touche les barbelés est immédiatement électrocuté. À onze heures du soir, les nouveaux venus doivent se déshabiller et sont passés sous la douche. On ne sait rien des activités de Dustin à Esterwegen ni des épreuves qu'il y a subies.

Avec d'autres détenus, il est transporté le 21 mars 1944 vers une nouvelle destination, le *Zuchthaus* de Bayreuth¹²⁴. Le voyage en train dure deux jours et deux nuits. Dans un froid glacial, les passagers traversent des villes bombardées et dévastées, comme Kassel et Soest. À Bayreuth, ce sont encore des SS qui les attendent dans des camions. Le camp applique un régime assurément dur mais pas inhumain. Une fois encore, aucun détail sur le séjour de Dustin à Bayreuth n'est parvenu jusqu'à nous.

Le 10 mars 1945, Dustin et ses codétenus embarquent à nouveau dans un camion, vers ce qui sera la dernière destination de Dustin. Ils sont tenus en respect par des SS lourdement armés pendant un trajet d'environ 70 km, au terme duquel ils sont accueillis par les cris des SS (« *Los, los, schnell, Schweinhunde, los!* ») et les aboiements des chiens. Dustin entre dans le camp de Flossenbürg¹²⁵, un camp situé à proximité de la frontière tchèque entre deux crêtes montagneuses, dans ce que l'on appelle la « vallée de la mort »¹²⁶. Il y règne un climat de terreur effroyable, installé principalement par des prisonniers de droit commun qui régissent la vie du camp¹²⁷. Les prisonniers fraîchement arrivés comme Dustin doivent abandonner leurs vêtements et effets personnels et sont brutalement poussés sous les douches¹²⁸. Les chevilles dans l'eau, ils sont aspergés par des jets d'eau tour à tour froids et chauds. Après une visite médicale, ils sont rasés et enduits de créoline. Ils reçoivent ensuite leur tenue de prisonnier, un triangle rouge et leur numéro de matricule ; Dustin devient ainsi le numéro 86.469¹²⁹.

Dustin doit manifestement réaliser des travaux forcés à Flossenbürg¹³⁰. Nombreux sont ceux qui trouvent la mort dans la carrière. De surcroît, la nourriture à Flossenbürg est réduite au strict minimum depuis le début de l'année 1945¹³¹. Dans tous les baraquements, des prisonniers périssent sous les coups¹³². Seuls les détenus utiles sont censés rester en vie. Les affections pulmonaires sont aussi particulièrement meurtrières¹³³. Le crématorium fonctionne jour et nuit, l'ambiance est terrifiante. C'est dans ces conditions que Dustin s'éteint le 13 avril 1945¹³⁴, alors que les alliés libérateurs approchent du camp de Flossenbürg.

¹²⁴ *Formulaire de renseignements*, 29 avril 1947 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Fernand Dustin); *Sicherungs- und Haftanstalt Gross Strehlitz*, 1.2.2.1 / 11824273/ ITS Digital Archive, Arolsen Archives; *Strafgefängnis St. Georgen Bayreuth*, 1.2.2.1 / 11733128/ ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

¹²⁵ 1.2.2.1 / 11732913/ ITS Digital Archive, Arolsen Archives; communication sur la base de la banque de données du KZ Gedenkstätte Flossenbürg, 26 avril 2021. Remerciements à Mme Sonia Vermeire; *Alphabetical list of Flossenbürg inmates*, US National Archives, p. 367.

¹²⁶ Guy van den BERGHE, *Flossenbürg: een vergeten concentratiekamp*, Bruxelles, 1999, p. 11.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 12.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 54.

¹²⁹ *Veränderungsmeldung KZ Flossenbürg*, 1.1.8.1 / 10809942/ ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

¹³⁰ *Formulaire d'enquête relatif à Fernand Dustin*, 3 décembre 1947 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Fernand Dustin).

¹³¹ Guy van den BERGHE, *op. cit.*, p. 99.

¹³² *Ibid.*, p. 106.

¹³³ *Ibid.*, p. 109.

¹³⁴ *Veränderungsmeldung KZ Flossenbürg*, 1.1.8.1 / 10809942, ITS Digital Archive, Arolsen Archives; *Flossenbürg Concentration Camp, List of inmates & documents. Volume II (A-J), Documents Center Third US Army*, 1.1.8.1 / 10797409 / ITS Digital Archive, Arolsen Archives; *Alphabetical list of Flossenbürg inmates*, US National Archives, p. 367.

Luc Somerhausen quitte la Belgique quelques semaines après Dustin. Il atterrit le 2 octobre 1943 à la prison d'Essen, mais son séjour n'y sera que de courte durée. Il est transporté lui aussi au camp VII Esterwegen le 8 octobre 1943¹³⁵. On ignore s'il a eu des contacts avec son collègue Dustin. On sait en revanche que Somerhausen y envoie une lettre à d'autres codétenus belges, francs-maçons comme lui. C'est à la suite de cette lettre qu'ils fondent ensemble la loge *Liberté chérie* à Esterwegen¹³⁶. Des prêtres catholiques montent la garde lors de leurs réunions et c'est l'inverse lorsque les prêtres célèbrent la messe¹³⁷.

Début février 1944, Somerhausen est transféré dans d'autres centres de détention allemands, à Hamm, Duisbourg et Clèves¹³⁸. Il est ensuite interné à Haren aux Pays-Bas entre février et juillet 1944 et dans le camp de Vught, situé à proximité de Bois-le-Duc, entre juillet et septembre 1944¹³⁹. La progression des Alliés précipite toutefois l'évacuation du camp de Vught. À bord de l'un des derniers convois, Somerhausen est emmené au camp de concentration de Sachsenhausen, à 35 km au nord de Berlin¹⁴⁰. Il y est affecté aux travaux forcés dans les fabriques d'armes *Heinkel-Werke Oranienburg*¹⁴¹.

Le 18 avril 1945, Anton Kaindl, commandant du camp de Sachsenhausen, reçoit l'ordre de charger les prisonniers sur des chalands, de les conduire en mer Baltique en passant par le canal de l'Oder à la Sprée, et de couler les chalands au large.¹⁴² Il ne parvient cependant pas à obtenir rapidement le nombre de chalands nécessaires, alors que l'Armée rouge gagne du terrain. Kaindl décide alors d'entraîner les prisonniers dans une marche forcée vers Wittstock et Lübeck, où ils embarqueront sur des bateaux pour être ensuite noyés.¹⁴³ 33.000 prisonniers de Sachsenhausen entament ainsi une marche de la mort les 20 et 21 avril 1945, par groupes de 400.¹⁴⁴ Quiconque ne parvient pas à suivre est abattu sur-le-champ.

Luc Somerhausen quitte donc Sachsenhausen le 21 avril 1945¹⁴⁵, la veille de la libération du camp par une avant-garde de l'Armée rouge.¹⁴⁶ Après une marche de treize jours qui fut un véritable supplice, il atteint avec son groupe les bois proches de la ville de Crivitz, dans le Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale.¹⁴⁷ Durant la nuit du 3 au 4 mai, les officiers SS chargés de surveiller le groupe choisissent de prendre la fuite. Avec d'autres Belges, Luc Somerhausen parvient à rejoindre la ville de Schwerin, capitale du Land, où il sera hospitalisé

¹³⁵ Déclaration de Luc Somerhausen, 23 mars 1947 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Luc Somerhausen); *Gefängnis u. Untersuchungshaftanstalt Essen*, 2.2.1 / 11359541 / ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

¹³⁶ [https://de.wikipedia.org/w/index.php?title=Libert%C3%A9_ch%C3%A9rie&stable=0], consulté le 2 août 2021.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Transportbuch des Polizeigefängnisses Hamm*, .2.2.1 / 11679642 / ITS Digital Archive, Arolsen Archives; déclaration de Luc Somerhausen, 23 mars 1947 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Luc Somerhausen).

¹³⁹ *Ibid.*; *Häftlingspersonalkarte KZ Herzogenbusch*, 1.1.12.2 / 409142 / ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

¹⁴⁰ Déclaration de Luc Somerhausen, 23 mars 1947 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Luc Somerhausen).

¹⁴¹ *Arbeitslager Heinkel*, 1.1.38.1 / 4076642 / ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

¹⁴² Ludo VAN ECK et Sis VAN ECKHOUT, *Het boek der kampen*, Anvers, 2015, p. 185.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 176.

¹⁴⁵ Déclaration de Luc Somerhausen, 24 novembre 1947 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Luc Somerhausen).

¹⁴⁶ Ludo VAN ECK et Sis VAN ECKHOUT, *op. cit.*, p. 176.

¹⁴⁷ Déclaration de Luc Somerhausen, 24 novembre 1947 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier Luc Somerhausen).

le 8 mai. Le 20 mai, des véhicules de l'armée américaine le transportent à Rheine, siège d'une mission de la Croix-Rouge de Belgique, qui est en possession d'un avis de recherche concernant Luc Somerhausen. Il est alors autorisé à rentrer en Belgique, avec dix autres compatriotes. Le 21 mai 1945, à 11 heures, Luc Somerhausen atteint l'hôpital Saint-Pierre, à Bruxelles, où un parent vient le chercher.

Jean Braem se trouve dans le premier grand convoi ferroviaire que l'occupant envoie en 1944 de Belgique au camp de concentration de Buchenwald. Du fait des nombreuses arrestations, Breendonk, mais aussi d'autres lieux de détention, sont pleins à craquer.¹⁴⁸ De plus, l'attaque des forces alliées sur le front ouest est imminente. C'est la raison pour laquelle il convient de transférer un maximum de prisonniers politiques en Allemagne. Dans la nuit du 5 au 6 mai, Jean Braem et d'autres codétenus de Saint-Gilles doivent embarquer à la gare de Schaerbeek dans un train arrivé d'Anvers, et qui a déjà accueilli à son bord de nombreux autres compagnons d'infortune venant de Breendonk et de la prison d'Anvers.¹⁴⁹ Le convoi transporte un total de 967 prisonniers politiques, entassés par groupes de soixante dans des wagons à bestiaux. Comme chaque prisonnier, Jean Braem a droit à un quignon de pain et un bout de saucisson, pour un périple qui prendra pourtant trois jours. De plus, chaque wagon ne dispose que de deux seaux d'eau. Le convoi passe par Arlon, Luxembourg, Coblenze, Fulde, Gotha, Erford et Weimar, et atteint Buchenwald au milieu de la nuit du 8 mai 1944.¹⁵⁰ Dès que les Allemands ouvrent violemment les portes, Jean Braem et les autres prisonniers sont poussés ou traînés à l'extérieur. Tous ceux qui tardent à sortir sont roués de coups ou doivent affronter les crocs des chiens lâchés par les Allemands. Après avoir enduré le rituel d'entrée, Jean Braem est inscrit sous le numéro 49.267.¹⁵¹

Comme la plupart des prisonniers belges qui arrivent en 1944 à Buchenwald, Jean Braem n'y reste que pour une quarantaine qui dure quelques semaines. Le 20 mai 1944, le médecin du camp de Buchenwald le considère *arbeits- und transportfähig*, c'est-à-dire apte à travailler et à être transporté.¹⁵² Huit jours plus tard, Jean Braem est transporté jusqu'au camp de Dora, situé non loin de la petite ville de Nordhausen.¹⁵³ À Buchenwald, des récits terribles circulent à propos de Dora et des camps annexes : « *Dora, c'est l'enfer de Buchenwald !* »¹⁵⁴ Le convoi par lequel Jean Braem est transporté le 23 mai 1944 est appelé de manière déguisée *Transportbereitschaft C*. La direction du camp ne veut pas nommer la destination parce que certains prisonniers se sont déjà suicidés par crainte de se retrouver là.¹⁵⁵ Pour l'économie de guerre allemande, Dora et les camps annexes revêtent une importance cruciale. Dans le plus grand secret, des prisonniers politiques doivent aider à la construction de tunnels et à la production d'armes d'extermination telles que les V1 et les V2.¹⁵⁶ Les conditions de vie dans les tunnels sont effectivement effroyables et les prisonniers se tuent à la tâche.¹⁵⁷ Les camps qui dépendent de Dora sont entre autres Harzungen et Ellrich. Ellrich a la pire réputation

¹⁴⁸ Peter SCHOLLIERS, 'L'évacuation massive des prisons SS en Belgique. Les convois des 8 et 23 mai 1944 à destination du camp de concentration de Buchenwald', in : *Cahiers d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale*, 1980, 6, p. 116.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 117.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Neuzugänge vom 8. Mai 1944*, .1.1.5.1 / 5292723 / ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

¹⁵² *Belgier-Zugänge vom 8. Mai 1944*, 1.1.5.1 / 5362513 / ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

¹⁵³ *Transportliste KZ Buchenwald*, 1.1.5.1 / 5317166 / ITS Digital Archive, Arolsen Archives.

¹⁵⁴ Brigitte D'HAINAUT et Christine SOMERHAUSEN, *Dora 1943-1945*, Berchem, 1992, p. 20.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 20-21.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 20.

¹⁵⁷ *Ibid.*

puisqu'il passe pour un camp d'extermination. Des officiers SS radicaux et des prisonniers de droit commun y règnent en maître. ¹⁵⁸

D'après les données disponibles, après son transport depuis Buchenwald, Jean Braem reste la majeure partie du temps détenu à Ellrich. Étant donné son passé professionnel et ses qualités intellectuelles, il ne peut être employé comme ouvrier qualifié. Il est fort probable que, comme la plupart de ses compatriotes, il doit y accomplir un travail physique pénible, tout en devant supporter la faim et le dénuement le plus complet. ¹⁵⁹

À partir de janvier 1945, la situation à Ellrich devient insupportable. Les vêtements se font rares, les baraques ne sont pas chauffées et il n'y a plus de rations de pain. Les prisonniers meurent de froid ou la faim les rend à moitié fous. ¹⁶⁰ Les cadavres s'accumulent tellement qu'il faut construire un bûcher pour les incinérer. ¹⁶¹ De plus, vu la forte progression des troupes alliées, tout le système des camps de concentration est sur le point de s'effondrer. De nombreux camps doivent être évacués à la hâte et lors de ces opérations, les prisonniers qui étaient déjà malades et/ou épuisés depuis plusieurs mois succombent en masse. ¹⁶² Le 4 avril 1945, un convoi ferroviaire quitte Ellrich pour Sachsenhausen avec 1.700 prisonniers à son bord. ¹⁶³ Lorsque le train se trouve à environ 2 km de la gare de Salzwedel, dans le nord de l'Allemagne, une fosse commune est creusée sous le pont du chemin de fer, où 248 prisonniers sont ensevelis. ¹⁶⁴ Un peu plus loin, dans les environs de Segeletz, une nouvelle fosse est creusée pour y ensevelir 350 à 400 autres prisonniers décédés. ¹⁶⁵ Jean Braem est l'un des passagers dont la dépouille mortelle a ainsi été abandonnée dans une fosse commune. ¹⁶⁶ Il est probablement décédé dans la nuit du 6 au 7 avril 1945. ¹⁶⁷

Épilogue

La dépouille mortelle de Fernand Dustin a été incinérée au crématorium de Flossenbürg. ¹⁶⁸ Les troupes américaines libèrent le camp le 23 avril 1945, dix jours après son décès. ¹⁶⁹

Au Sénat, Jean Braem a été promu deux fois à titre posthume, le 1^{er} juillet 1944 en qualité de sous-directeur, et le 1^{er} janvier 1945 en qualité de directeur. ¹⁷⁰ Les recherches entreprises pour localiser sa dépouille n'ont pas abouti. Salzwedel et ses environs font partie de la zone d'occupation soviétique, et les autorités refusent de procéder à des exhumations, elles

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 37; Nikolaus WACHSMANN, *KL, Een geschiedenis van de Duitse concentratiekampen*, Amsterdam-Anvers, 2015, p. 657-660.

¹⁵⁹ Brigitte D'HAINAUT et Christine SOMERHAUSEN, *op. cit.*, p. 16; Nikolaus WACHSMANN, *op. cit.*, p. 661.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 658.

¹⁶¹ Brigitte D'HAINAUT et Christine SOMERHAUSEN, *op. cit.*, p. 39.

¹⁶² Nikolaus WACHSMANN, *op. cit.*, p. 779.

¹⁶³ Brigitte D'HAINAUT et Christine SOMERHAUSEN, *op. cit.*, p. 135.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Note à Monsieur De Maen, chef de la mission belge de recherches à Oberkassel (près de Bonn)*, 20 février 1953 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Jean Braem).

¹⁶⁷ Extrait de l'acte de décès de Jean Braem, 22 décembre 1945 (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 230, Jean Braem).

¹⁶⁸ Communication sur la base de la banque de données du mémorial du camp de concentration de Flossenbürg, 26 avril 2021. Mme Sonia Vermeire est remerciée pour son aide précieuse.

¹⁶⁹ Julien VAN den DRIESSCHE, *op. cit.*, p. 91.

¹⁷⁰ États de service de Jean Braem, 31 janvier 1945 (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 230, Jean Braem).

n'autorisent que quelques sondages, qui révéleront d'ailleurs qu'un travail d'identification serait irréalisable.¹⁷¹

En raison de leurs activités pour la Sûreté de l'État belge, Jean Braem et Luc Somerhausen ont été reconnus comme agents de renseignement et d'action, le premier dans le grade de lieutenant, et le second dans le grade d'adjudant.¹⁷² Adolphe Dustin, le fils de Fernand, a également été reconnu dans le grade d'adjudant.¹⁷³

Luc Somerhausen reprend sa carrière au Sénat et est promu rétroactivement, au 1^{er} janvier 1945, en qualité de rédacteur de première classe au Compte rendu analytique.¹⁷⁴ Un an plus tard, il devient sous-directeur du même service, et passe directeur au 1^{er} janvier 1952. Le 25 janvier 1972, il prend pour la dernière fois place à la table du compte rendu dans l'hémicycle, avant de prendre sa pension.¹⁷⁵ Depuis son retour d'Allemagne, Luc Somerhausen s'est dévoué corps et âme pour les prisonniers politiques, les résistants et les anciens combattants.¹⁷⁶ Au début des années soixante, il représente l'Union des Services de Renseignements et d'Action au sein du *Comité de Contact des Associations patriotiques*. À la fin des années soixante, il devient membre fondateur du Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde guerre mondiale, l'actuel CegeSoma.¹⁷⁷ Il fait partie du comité scientifique de cette institution et en devient également le vice-président, fonction qu'il occupera jusqu'à son décès à Ixelles, le 5 avril 1982.¹⁷⁸ Même après sa mort, son nom restera une référence, notamment dans le cadre de l'historiographie de Karl Marx.¹⁷⁹

À la suite de la Sixième Réforme de l'État en 2014, le Sénat met à nouveau des membres de son personnel à la disposition d'autres institutions, dont la Cour des comptes, même si c'est dans une bien moindre mesure que durant les années de guerre.

¹⁷¹ *Note au service de la Documentation – rapport 197/53 – Zone Soviet – recherches individuelles*, 21 novembre 1953 (Service Archives des Victimes de la Guerre, dossier de Jean Braem).

¹⁷² Baron Roger COEKELBERGS, Marc COOLS, Robin LIBERT, Veerle PASHLEY, Jaak RAES, David STANS et Renaat VANDECASTEELE (rédaction), *op. cit.*, p. 349 et 734; Samoyède – feuillet matricule, s.d. (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 239-516, Jean Braem) ; feuillet matricule, s.d. (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 1565, Luc Somerhausen).

¹⁷³ Baron Roger COEKELBERGS, Marc COOLS, Robin LIBERT, Veerle PASHLEY, Jaak RAES, David STANS et Renaat VANDECASTEELE (rédaction), *op. cit.*, p. 481; *Extrait d'arrêté de nomination*, 18 septembre 1947 (CegeSoma, dossiers personnels de la Sûreté de l'État, série A1333, boîte 771-19345, Adolphe Dustin).

¹⁷⁴ États de service de Luc Somerhausen, s.d. (Archives du Sénat, dossiers des anciens membres du personnel, n° 132, Luc Somerhausen).

¹⁷⁵ *Annales parlementaires*, Sénat, 25 janvier 1972, en hommage à Monsieur Luc Somerhausen, p. 74.

¹⁷⁶ Fabrice MAERTEN, *op. cit.*, p. 5.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 6.

¹⁷⁸ *Ibid.*

¹⁷⁹ Dans son étude *Karl Marx : Greatness and Illusion*, publiée en 2016 à Londres chez Allan Lane, l'historien britannique Gareth STEDMAN JONES cite en p. 715 l'ouvrage *L'humanisme agissant de Karl Marx*, que Luc Somerhausen a fait éditer en 1946 chez Richard-Masse, à Paris.